



Zonage

- Zones urbaines (U)
- Zones à urbaniser ouvertes (UAU)
- Zones à urbaniser fermées (ZAU)
- Zones agricoles (A)
- Zones naturelles (N)

Prescriptions architecturales et règles graphiques d'implantation des constructions

- 
 (1) Alignement par rapport aux voies et emprises publiques.
 Continuité par rapport aux limites séparatives latérales.
- 
 (2) Recul par rapport aux voies et emprises publiques.
 Implantation au droit de la marge de recul.
 Discontinuité possible par rapport aux limites séparatives latérales.
- 
 (3) Recul par rapport aux voies et emprises publiques.
 Implantation au droit de la marge de recul.
 Continuité par rapport aux limites séparatives latérales.
- 
 (4) Recul par rapport aux voies et emprises publiques.
 Implantation possible au-delà de la marge de recul.
 Discontinuité possible par rapport aux limites séparatives latérales.
- 
 (5) Bande d'implantation de la façade principale
- 
 (6) Bande d'implantation de la construction principale
- 
 (7) Hauteur maximale limitée

Autres prescriptions

- | Linéaire commercial protégé (centre-ville de Lunéville et centre-bourg de Baccara) | |
|--|---|
|  | Voies cyclables ou chemins piétons à conserver ou à créer |
|  | Secteur où l'existence de risques naturels (mondations ou cavités souterraines) justifie que soient interdites ou soumises à des conditions spéciales les constructions et installations de toute nature (R151-34 du Code de l'urbanisme) |
|  | Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) |
|  | Emplacements réservés |
|  | Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) |

Eléments de paysage ou de patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural, etc. (L151-19 du Code de l'urbanisme)

- ★ Éléments ponctuels
- ★ ★ ★ Éléments linéaires
- ★ ★ ★ ★ Éléments surfaciques

Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
(L151-23 du Code de l'urbanisme)

-  Réservoirs de biodiversité
 Éléments de paysage à protéger
 Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine

Cadastre

-  Parcelles
 Bâtiments
 Hydrographie
 Limites de sections
 Limites communales

